Données de fréquentation. Novembre-Décembre 2021

Pyrénées-Méditerranée en Pays Catalan

Ensemble du département

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

33 jours de semaine neutres (54,1%) pour 28 jours potentiellement non ouvrés (45,9%)

	Nov.		Déc.		Nov.-Déc.	
Nombre de jours	30		31		61	
Jours neutres de semaine	20	67%	13	42%	33	54%
Vacances, j. fériés et week-ends	10	33%	18	58%	28	46%
Week-ends	8	27%	8	26%	16	26%
Jours fériés	2	7%	1	3%	3	5%
Ponts (potentiels)	5	17%	0	0%	5	8%
Vacances toutes zones	0	0%	14	45%	14	23%
Vacances zone C	0	0%	0	0%	0	0%
Vac., jours fériés Catalogne	1	3%	4	13%	5	8%

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.

Types de journées

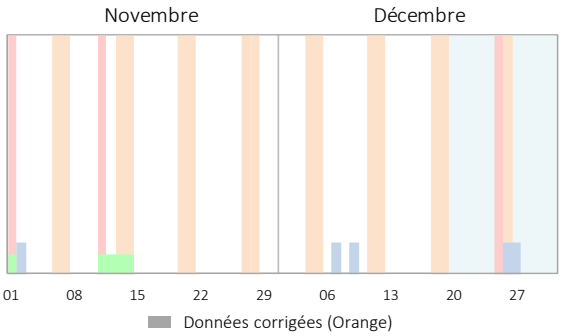

1 Nombre de personnes présentes la journée[1]

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

94 900 en séjour
Avec nuitée(s)

78 500 à la journée
Sans nuitée

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **128 000 personnes**

Nb moyen de personnes par jour	Nov.	Déc.	Nov.-Déc.
Présence en séjour (avec nuitées)	84 060	105 430	94 920
Présence à la journée (sans nuitée)	72 010	84 810	78 520
Ensemble des visiteurs	156 070	190 240	173 440
Personnes en transit (< 2 h)	114 520	141 100	128 030

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Évolution journalière de la fréquentation

En moyenne 173 400 personnes par jour, en séjour ou à la journée

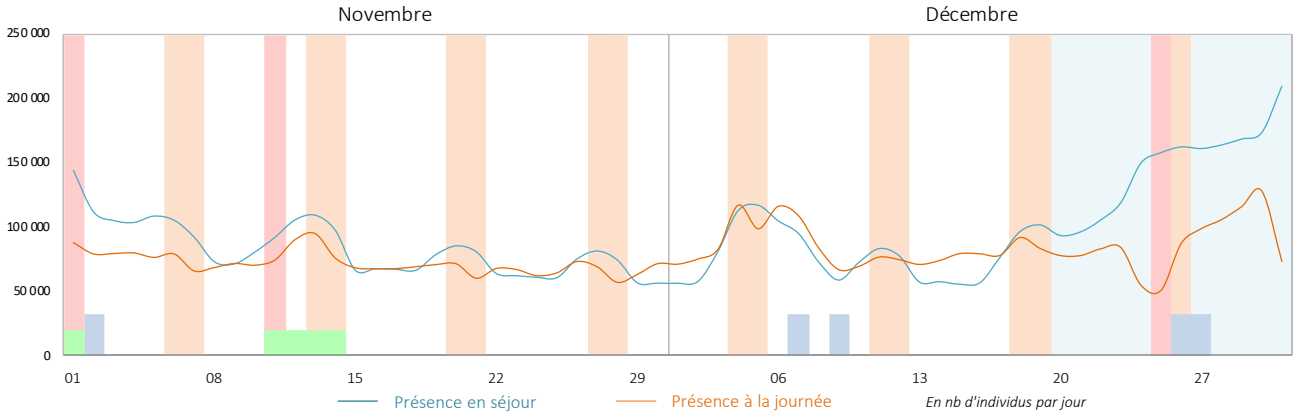

[1] Segments Flux Vision pris en compte dans les évaluations (voir définitions en annexe) :
Présence en séjour = "Touristes" et "Habituellement présents".
Présence à la journée = "Excursionnistes" et "Excursionnistes récurrents".

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin… l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

Nb moyen de personnes par jour	Nov.	Déc.	Nov.-Déc.
Présence en séjour (avec nuitées)	84 060	105 430	94 920
Touristes (sens commun)	54 390	73 040	63 870
Habituellement présents	29 670	32 390	31 050
Présence à la journée	72 010	84 810	78 520
Excursionnistes	31 400	46 030	38 840
Excursionnistes récurrents	40 610	38 780	39 680
Ensemble hors transit	156 070	190 240	173 440
Personnes en transit (< 2 h)	114 520	141 100	128 030

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet en ce sens de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents **en séjour**

Visiteurs présents **à la journée**

Présence occasionnelle

Touristes *(sens commun)*

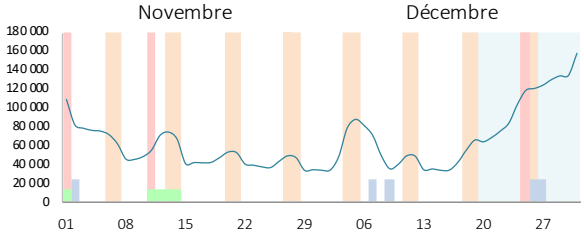

Excursionnistes

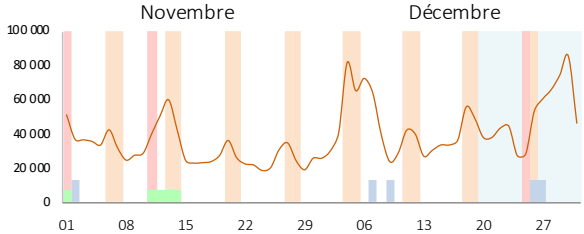

Présence fréquente

"Habituellement présents"

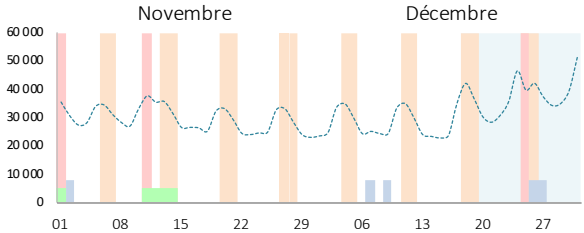

Excursionnistes récurrents

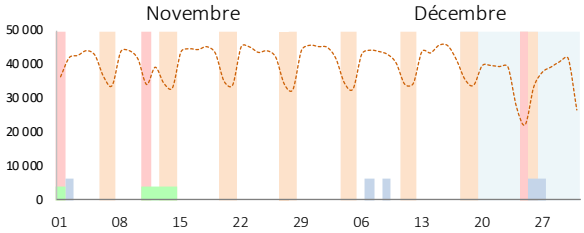

A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Novembre		Décembre	
	Min	Max	Min	Max
Touristes	lun 29	lun 01	mer 15	ven 31
	33 270	108 840	33 410	157 820
Excursionnistes	mer 24	sam 13	jeu 09	jeu 30
	18 490	60 110	23 720	85 850

Fréquentation par type de journée

	Novembre		Décembre	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	-	-	x2,46	x1,40
Week-ends neutres	x1,19	x1,35	x1,51	x1,54
Week-ends vacances	-	-	x2,06	x1,25

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

10,58 millions de journées-visiteurs (2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Nov.	Déc.	Nov.-Déc.
Présence en séjour (avec nuitées)	2 521 980	3 268 310	5 790 300
Touristes (sens commun)	1 631 830	2 264 290	3 896 130
Habituellement présents	890 150	1 004 020	1 894 170
Présence à la journée	2 160 240	2 629 230	4 789 460
Excursionnistes	942 060	1 427 030	2 369 080
Excursionnistes récurrents	1 218 180	1 202 200	2 420 380
Ensemble (hors transit)	4 682 220	5 897 540	10 579 760
Personnes en transit (< 2 h)	3 435 700	4 373 950	7 809 650

Visiteurs intra et extra départementaux. Définition des catégories en annexe
Visiteurs excursionnistes extra-départementaux : novembre = 917120, décembre = 1403620.
(données reprises dans le baromètre bimestriel. Cf. site de l'ADT66)

Répartition des journées-visiteurs

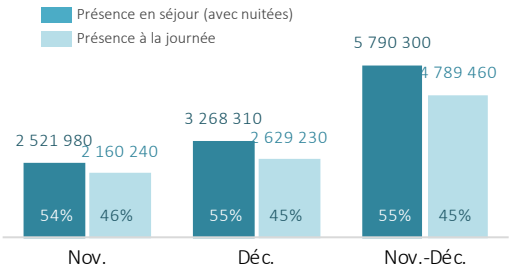

2 Nombre de nuitées touristiques

Personnes vues plus de deux heures consécutives en présence majoritaire entre 00h et 06h

01 Nombre moyen de nuitées par jour

50 200 nuitées touristiques en moyenne par jour

69 600 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Nov.	Déc.	Nov.-Déc.
Touristes (sens commun)	40 780	59 320	50 200
Habituellement présents	19 220	19 610	19 420
Ensemble hors transit	59 990	78 930	69 610
Transit nocturne (< 2 h)	22 200	22 020	22 110

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées

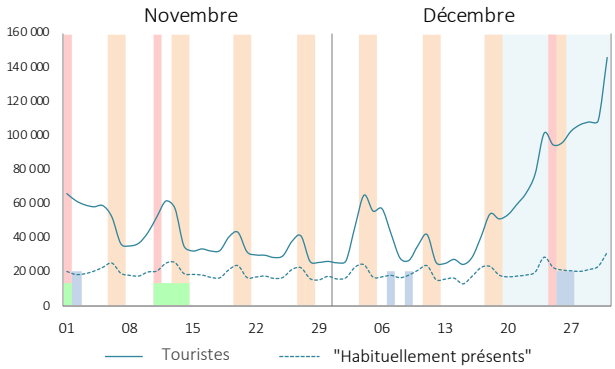

Nombre total de nuitées

3,06 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

4,25 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Nov.	Déc.	Nov.-Déc.
Touristes (sens commun)	1 223 290	1 838 770	3 062 060
dont extradépartementaux*	1 024 210	1 632 020	2 656 220
Habituellement présents	576 510	607 940	1 184 450
dont extradépartementaux	209 660	230 200	439 860
Ensemble	1 799 800	2 446 710	4 246 510

*Données reprises dans le baromètre départemental (Cf. site ADT66)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

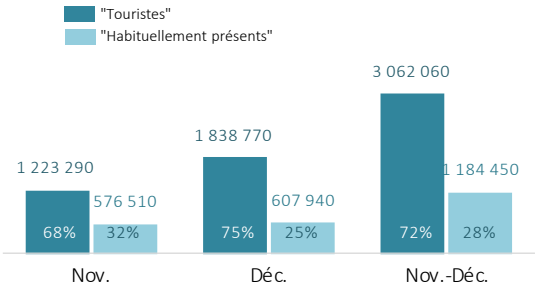

3 Jours d'arrivée et de départ

Données relatives aux "touristes" extra-départementaux

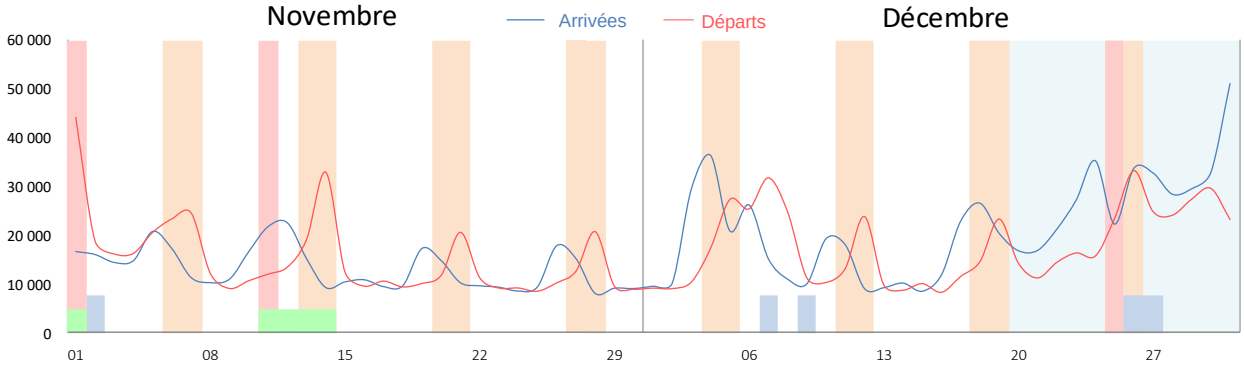

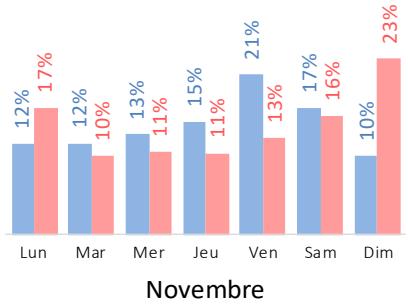

Répartition des arrivées et des départs par jour

Arrivées
Départs

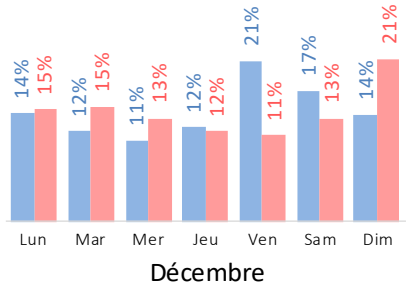

4 Fréquentation intra-départementale

(Générée par les résidents du département)

Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

A noter. A la différence des autres informations communiquées dans ce bulletin, les éléments présentés ici ne résultent pas de l'exploitation des données disponibles à l'échelle des Pyrénées-Orientales car ces dernières ne portent pas sur les déplacements de la population au sein du département. La fréquentation intra-départementale a été estimée à partir des volumes de fréquentation intra-départementale observés dans les six zones touristiques du département* (voir bulletins par zone). Les données présentées ci-dessous correspondent ainsi à la somme de ces fréquentations intra-départementales par zone. Elles ne doivent donc pas être rapprochées de celles présentées au point 1.

01 Nombre de journées visiteurs

Somme des volumes de fréquentation intra par zone

Visiteurs intra-départementaux	Nov.	Déc.	Nov.-Déc.
Présence non récurrente	1 381 680	1 475 240	2 856 910
Touristes (sens commun)	479 390	514 040	993 420
Excursionnistes	902 290	961 200	1 863 490
Présence récurrente	4 456 830	4 649 640	9 106 480
Habituellement présents	926 660	974 070	1 900 730
Excursionnistes récurrents	3 530 170	3 675 570	7 205 750
Personnes en transit (< 2 h)	3 798 960	3 986 940	7 785 900

(Définition des catégories en annexe) En nombre de journées-visiteurs

Évolution journalière de la fréquentation

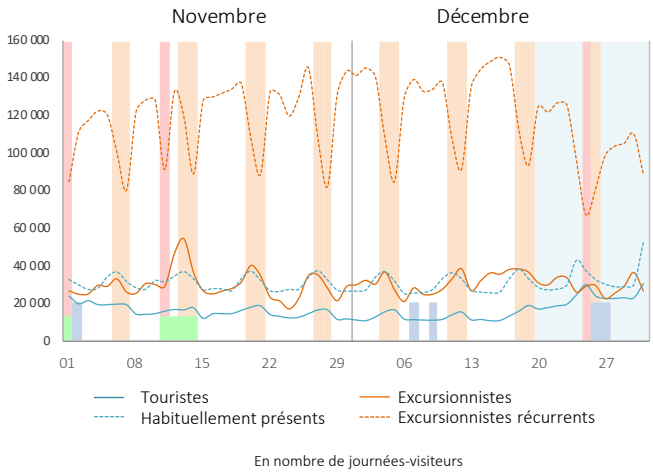

* Albères-Vallespir, côte catalane, Pyrénées catalanes, Roussillon-Aspres-Conflent, vallée de l'Agly-Fenouillèdes, zone de Perpignan. Carte présentée en annexe.

5 Provenance des visiteurs extra-départementaux

Visiteurs français et étrangers

Présents en séjour[1]

Présents à la journée[2]

1| **Régions de provenance** des visiteurs français

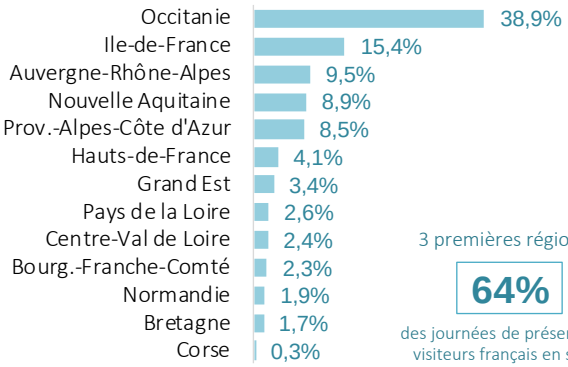

3 premières régions :

64%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

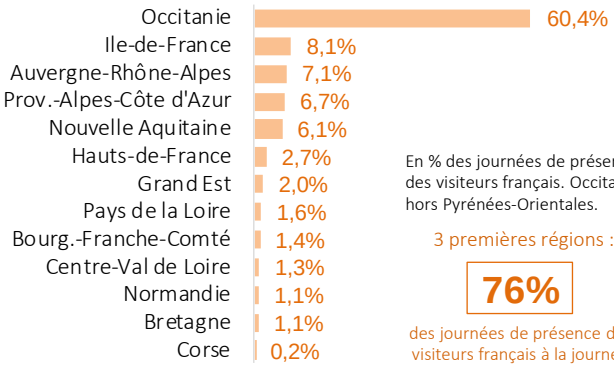

En % des journées de présence des visiteurs français. Occitanie : hors Pyrénées-Orientales.

3 premières régions :

76%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

2| **Départements de provenance** des visiteurs français. **Focus Occitanie**

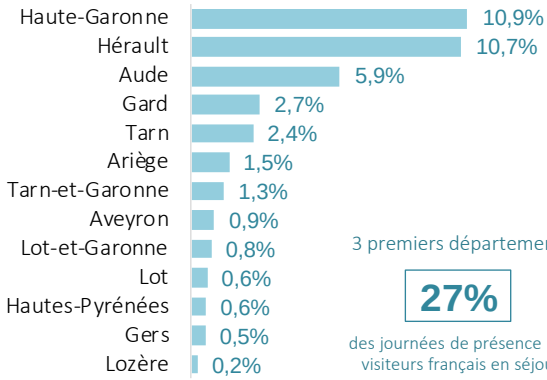

3 premiers départements :

27%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

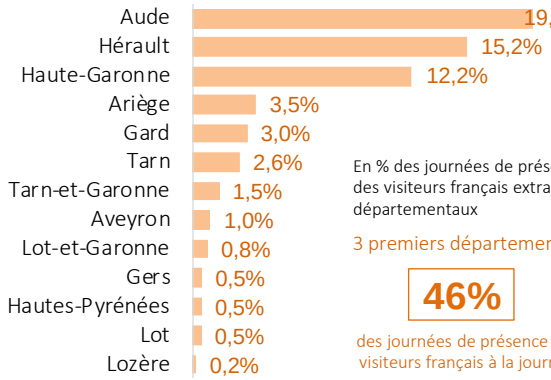

En % des journées de présence des visiteurs français extra-départementaux

3 premiers départements :

46%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

3| **Pays de provenance** des visiteurs étrangers (15 premiers pays)

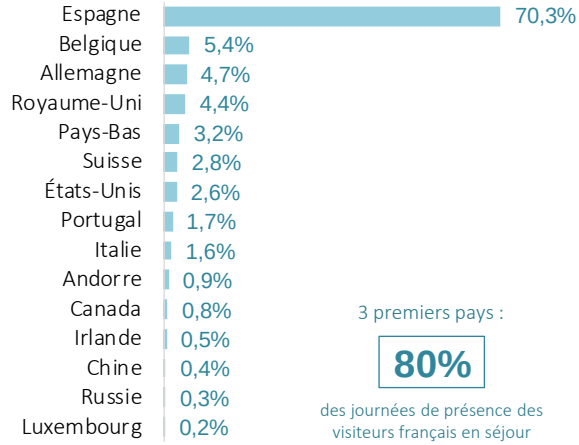

3 premiers pays :

80%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

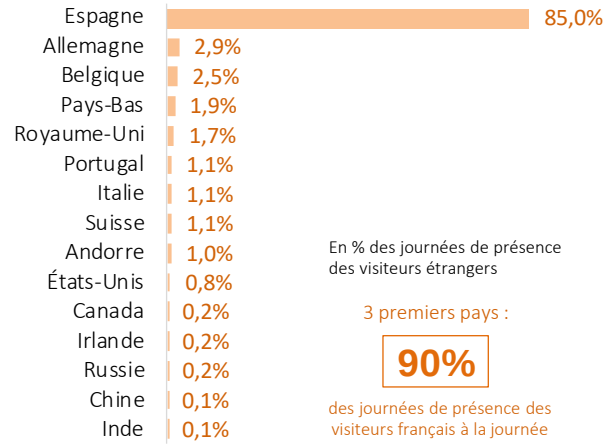

En % des journées de présence des visiteurs étrangers

3 premiers pays :

90%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

6 Évolution journalière de la fréquentation 2019-2021

Afin de caractériser au mieux la fréquentation touristique les tendances ci-après portent sur les touristes (hors habituellement présents) et les excursionnistes (hors excursionnistes récurrents) provenant de l'extérieur du département

NUITÉES TOURISTIQUES

Visiteurs français

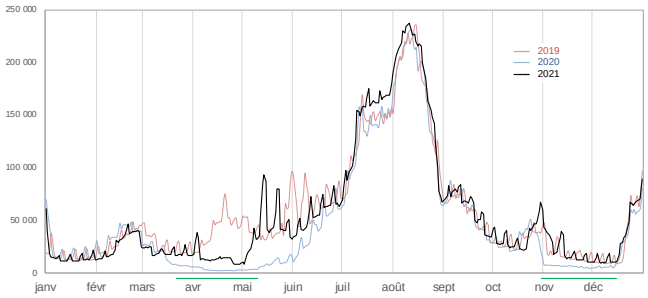

Valeurs lissées

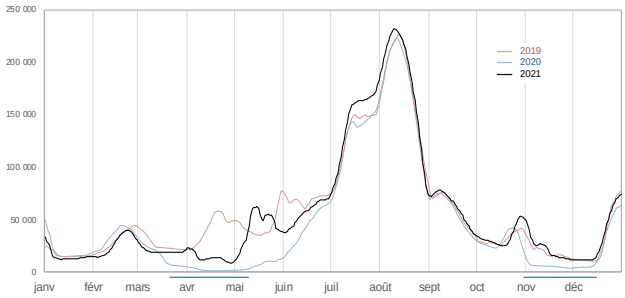

Visiteurs étrangers

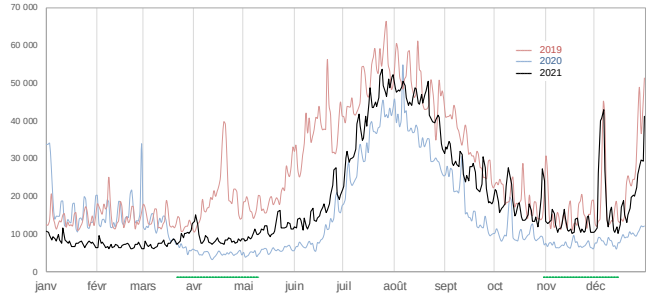

Valeurs lissées

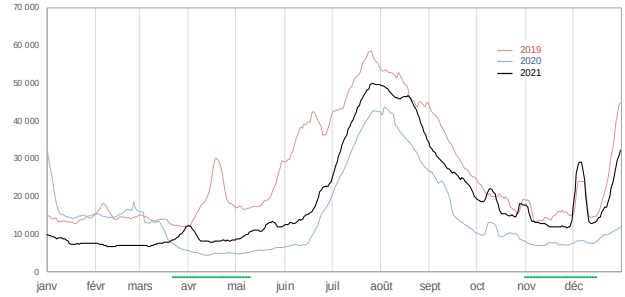

JOURNÉES DE PRÉSENCE DES EXCURSIONNISTES

Visiteurs français

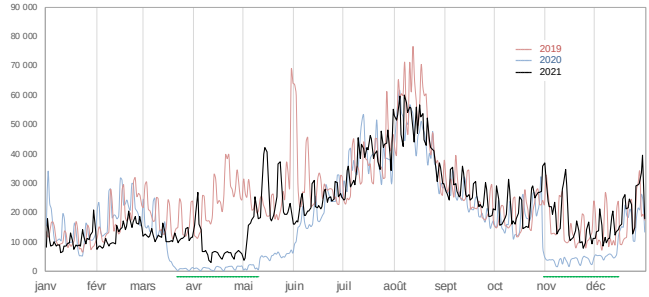

Valeurs lissées

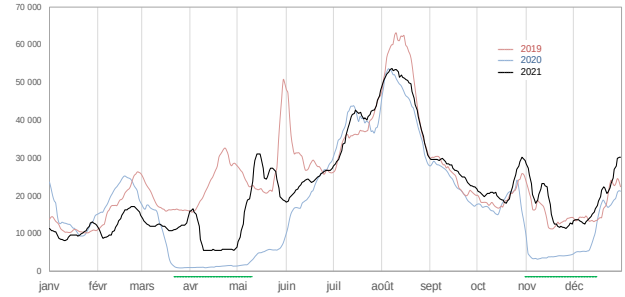

Visiteurs étrangers

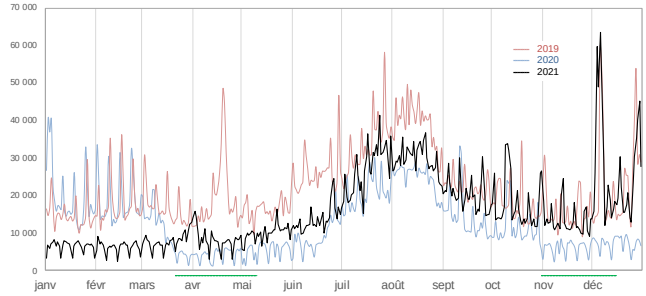

Valeurs lissées

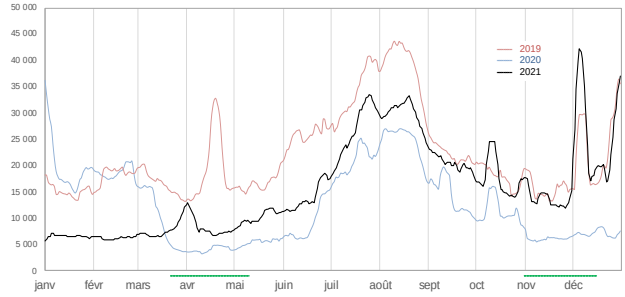

ANNEXES

Pour plus d'informations voir la note pour l'interprétation des résultats
présentés dans les bulletins par zone téléchargeable sur le site de l'ADT

Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.
Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue plus de 2 heures consécutives la nuit sur la zone d'observation en présence majoritaire c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.
Séjour touristique : séjour n'excédant pas 21 nuits.

Présence à la journée : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans nuit sur place, ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) a été vu le plus souvent la nuit sur le territoire et y a passé plus de 22 nuits (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

Excursionniste : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.
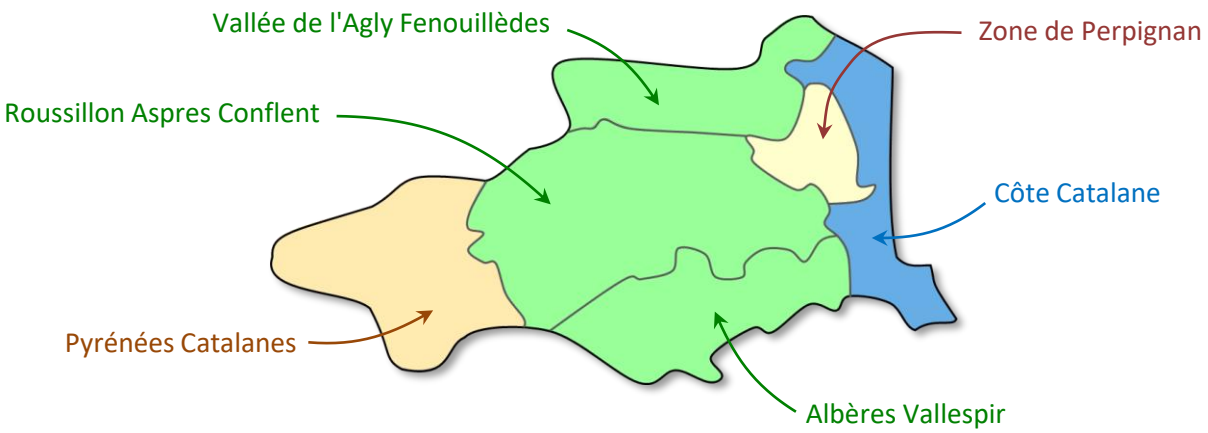
Les 6 zones touristiques du département